

Nous avons tenté de persuader les Américains de modifier leurs règlements sur le cabotage, mais ils ont refusé. Nous restons sur nos positions au sujet de la culture, des accords sur la commercialisation des produits agricoles ainsi que des subventions au développement régional. Les Américains ont refusé de céder, pour leur part, en ce qui a trait au cabotage en vertu de la Jones Act. Voilà la réalité.

ON DEMANDE L'ADOPTION RAPIDE DU PROJET DE LOI C-52

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, le ministre n'a fait que répéter ce qu'il a déclaré l'autre jour.

**M. Crosbie:** Votre question est la même.

**M. Ouellet:** Le ministre a précisé clairement que nous ne retirerons aucun avantage dans le domaine de l'aviation, car le secteur en question est exclu. Il prétend maintenant que ce sera également le cas dans le secteur maritime, car il ne s'est pas acquitté comme il se doit de ses fonctions.

Étant donné que l'annexe définitive sur les transports renfermera une partie réservée aux exceptions et aux exemptions, le ministre peut-il nous garantir que le cabotage au Canada, dont il est question dans le projet de loi C-52, sera, en fait, exempté? Peut-il au moins tenter de nous donner des garanties en ce sens? Dans le cas contraire, est-il disposé à agir rapidement relativement au projet de loi C-52 et à faire en sorte que les modifications voulues soient apportées immédiatement, afin de protéger ce secteur de notre économie avant que l'accord commercial en question ne soit signé avec les Américains?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Monsieur le Président, le député et tant d'autres de ses collègues libéraux posent chaque jour les mêmes questions et ils sont ensuite surpris d'obtenir les mêmes réponses. Pourtant, nous ne pouvons en donner d'autres, car elles sont exactes et s'appuient sur des faits. Ainsi, tant qu'il continuera de me poser la même question, je lui donnerai la même réponse.

Le projet de loi C-52 a été adopté à l'étape de la deuxième lecture et il a été renvoyé au comité législatif. Nous entendons certes terminer son étude. Il renferme une protection accrue, si cela s'impose, pour le cabotage au Canada. Nous entendons le faire adopter.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Sur un rappel au Règlement, l'honorable ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien) (M. Valcourt) a la parole.

**M. Valcourt:** Madame la Présidente, lors de la période des questions orales, j'ai donné de l'information et je ne voudrais pas induire la Chambre en erreur.

Lorsque je me suis référé au Programme de développement économique des autochtones, pour la région de l'Ontario, j'ai cité de mauvais chiffres. En effet, en vertu du programme en cause, dans la région de l'Ontario, c'est 67 projets qui ont été adoptés, pour une somme de 22 millions 268 006 dollars.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Je remercie l'honorable ministre de la correction apportée au harsard.

*Les subsides*

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

La Chambre reprend l'étude de la motion de M<sup>me</sup> Dewar:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour avoir conclu avec les États-Unis un accord commercial qui, entre autres choses:

- a) ne tient pas compte de ses répercussions disproportionnées sur les femmes, et notamment de la perte d'emplois dans le secteur des services, où les femmes se concentrent;
- b) abandonnera le contrôle provincial sur les ressources énergétiques sur un marché continental de l'énergie; et
- c) ne prévoit pas de consultation suffisante des Canadiens de toutes les provinces et territoires avant de les engager dans des modifications profondes non seulement de notre économie, mais également au niveau de notre souveraineté politique, de nos particularités culturelles et, en général, de notre capacité de diriger nos propres affaires.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Lorsque la Chambre a levé séance à 13 heures, l'honorable député de Brampton—Georgetown (M. McDerimid) avait terminé son discours.

[Traduction]

J'accorde maintenant la parole à ceux qui voudraient poser des questions au député de Brampton—Georgetown (M. McDerimid) ou commenter son discours.

**M. Caldwell:** Madame la Présidente, je voudrais poser une question au secrétaire parlementaire. Le parti libéral semble avoir une dent contre les offices de commercialisation de gestion de l'offre et prendre le parti des conditionneurs, qui affirment qu'ils ne pourront pas survivre au libre-échange. Le député peut-il expliquer pourquoi les conditionneurs ne devraient pas se faire de souci? Pourquoi les libéraux veulent-ils protéger les conditionneurs plutôt que les agriculteurs du Canada?

**M. McDerimid:** Monsieur le Président, le premier ministre (M. Mulroney), la ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney) et le ministre de l'Agriculture (M. Wise) ont promis au début des négociations que ni les systèmes de commercialisation eux-mêmes ni les éléments de ceux-ci ne seraient menacés par l'entente de libre-échange. C'est un autre engagement que le premier ministre a tenu. Notre système de gestion de l'offre reste intact.

Nous avons aidé les conditionneurs en signant cette entente et en supprimant les tarifs sur les produits exportés aux États-Unis afin de leur permettre d'augmenter leur production. Nous restons en contact avec eux grâce au comité sectoriel dont j'ai déjà parlé dans mon discours. Nous continuerons de collaborer très étroitement avec eux. Nous sommes en train d'établir un système de prix unitaire pour le blé qui comportera une indemnisation pour les agriculteurs. Cela aidera aussi les conditionneurs.